

LIVRET D'ACCUEIL



55 rue de l'église

76520 YMARE

Tel : 02-35-60-09-28

Mail : [crecherecrea4@orange.fr](mailto:crecherecrea4@orange.fr)

Septembre 2017

BIENVENUE

A :

.....

Et sa famille

## Le mot du président :

J'ai le plaisir de vous remettre ce livret d'accueil qui vous permettra de découvrir le fonctionnement de notre multi-accueil et d'établir le lien entre les parents et l'équipe RECREA4.

Toute l'équipe RECREA4 et moi-même sommes à votre écoute afin de favoriser et améliorer les relations avec les familles.

De même, les 4 communes adhérentes à notre syndicat intercommunal, les Authieux sur le Port St Ouen , Gouy, Quévreville la Poterie et Ymare sont heureuses de vous accueillir et de pouvoir mettre à disposition cet équipement et ce service public au profit des familles de nos communes.

Bien cordialement.

Philippe GUILLIOT

Président du syndicat RECREA4

## Présentation du Multi-accueil :

### Horaire et jours d'accueils :

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est fermée 5 semaines sur l'année, dont 3 semaines consécutives au mois d'août. Le calendrier des fermetures annuelles est remis en main propre aux familles en fin d'année pour l'année suivante.

La crèche est un lieu d'accueil pour l'enfant âgé de 2 mois et demi à 3 ans révolus.

L'ensemble de l'équipe propose un projet éducatif autour du respect du rythme et de la personnalité de l'enfant, en cherchant à lui offrir un lieu adapté à ses besoins.

Dans tous les cas, l'équipe reste à votre écoute pour recueillir vos informations et recommandations afin de respecter la continuité de ses habitudes.

### L'Accueil

Dans la section des bébés : CANNELLE

L'accueil de votre tout-petit se fait par un agent diplômé qui s'occupera de lui au quotidien.

Au sein de la section, un espace douillet est aménagé pour accueillir votre bébé il pourra s'y reposer et petit à petit, faire ses premières découvertes.

Trois agents diplômés veillent au bien être de votre bébé et ne manqueront pas de vous informer du déroulement de sa journée.

En fonction de l'âge de l'enfant, des petits jeux d'éveils sont proposés (comptines-jeux de doigts-ateliers sensoriels.)

Votre enfant fera certainement ses premiers pas au sein de la section. Des aménagements l'aideront dans cette nouvelle quête de l'autonomie (barre murale-meuble bas.)

Dans la section des grands : PISTACHE

Place à l'autonomie ! A l'âge de 18 mois- 2 ans l'enfant veut faire seul ! De ce fait, le but de l'équipe encadrante, est de l'aider dans sa quête de l'autonomie qui lui est propre.

Trois agents diplômés accompagnent votre enfant au quotidien. Les jeux et les activités sont plus structurés.

Des ateliers sont proposés régulièrement à l'enfant sans pour autant être une obligation. L'équipe laisse à l'enfant la liberté de faire autre chose s'il ne veut pas participer.

### *Les transmissions orales :*

Il est important que vous preniez le temps de faire les transmissions orales concernant votre enfant aux professionnelles qui l'accueillent. Cela permet à l'équipe de prendre le relai correctement, et d'ajuster ses pratiques éducatives au besoin.

### *Les transmissions écrites :*

Pour renforcer les transmissions, l'équipe a mis en place un cahier de liaison. Il sert de lien entre la maison et le structure.

Dans ce cahier, l'équipe note le déroulement de la journée de votre enfant. Des photos, des comptines, des chansons ou encore des dessins agrémentent le cahier afin que vous puissiez prendre connaissance de ce que votre enfant vit durant son temps d'accueil à la crèche.

Par ailleurs ce cahier vous appartient aussi. L'équipe vous invite donc fortement à noter aussi les informations importantes concernant votre enfant (chez les bébés : l'heure du biberon le matin- les heures de sommeil par exemple.)

Dans la section **PISTACHE** (moyen-grand) vous pouvez aussi raconter en quelques mots le weekend end de votre enfant, ajouter des photos ou dessins.

**Dans les deux sections le cahier doit être ramené tous les jours.**

## L'EQUIPE :

L'équipe est composée de :

- 1 directrice qui est éducatrice de jeunes enfants
- 1 Directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants.
- 3 auxiliaires de puériculture
- 2 agents titulaires du CAP petite enfance
- 1 agent d'entretien
- 1 agent de cuisine

Toute l'équipe vous accueille au quotidien à la crèche .Des photos sont affichées sur les portes de la structure de manière à ce que vous puissiez visualiser l'équipe qui partage le quotidien de votre enfant.

### La direction :

La directrice assure l'encadrement et le soutien du personnel, le suivi de votre enfant et reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Elle assure également la gestion administrative, budgétaire et garantit l'application du projet d'établissement par un travail d'équipe en lien avec les différents partenaires.

### Les auxiliaires de puériculture et l'aide maternelle :

Elles accueillent et assurent une relation de confiance avec votre enfant et vous-même. Elles répondent aux besoins de votre enfant. Elles assurent les soins de votre enfant, veillent à sa santé et sa sécurité. Elles veillent au respect de la mise en place du projet pédagogique.

### L'agent de cuisine :

Elle s'occupe du réchauffage des plats et de la présentation des repas aux enfants. Elle applique les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire en collectivité.

### L'agent d'entretien :

Elle assure l'entretien des locaux, du linge et des jouets.

## LES INTERVENANTS

### Le médecin

Il est présent de façon ponctuelle au sein de la structure.

Il est chargé de la visite d'admission des bébés de moins de 4 mois.

Il est garant de la liste des maladies à éviction propre au multi-accueil (voir le règlement de fonctionnement) . Il veille particulièrement à l'intégration des enfants porteurs de handicap, d'affection chroniques ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière. Dans ce cadre il peut être amené à proposer un PAI (projet d'accueil individualisé) à l'enfant en accord avec sa famille.

Il apporte soutien et conseil aux membres de l'équipe. Le médecin peut aussi proposer des réunions d'information sur les thèmes de la santé aux familles.

## LES PARTENAIRES

A cette équipe pluridisciplinaire s'associent d'autres partenaires (la bibliothèque, l'école et le cabinet d'infirmier situé à Quévreville la Poterie.

## L'ADAPTATION

C'est une période indispensable pour votre enfant, pour vous, en tant que parent et pour nous professionnels.

C'est une période de transition qui permet à votre enfant de passer de son univers familial à un lieu de vie collectif.

Il découvre d'autres adultes qui s'occuperont de lui, d'autres locaux et vit une expérience de séparation.

L'adaptation **est obligatoire** et dure 1 à 2 semaine en fonction de l'enfant. Elle nécessite donc une collaboration et votre disponibilité.

Des horaires sont fixés en accord avec les parents. Toutefois l'équipe éducative se réserve le droit de réajuster les horaires en fonction du déroulement de l'adaptation.

Durant l'adaptation un questionnaire vous sera proposé afin de mieux connaître « les habitudes de vie » de votre enfant.

Afin d'accompagner en douceur ce moment de séparation, n'hésitez pas à ramener un objet que l'enfant affectionne tout particulièrement (doudou). Cet objet l'accompagnera dans les moments de fatigue et de chagrin.

## LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Vous avez aussi votre place à la crèche en tant que parents.

Pour vous aider à la prendre nous vous proposerons de partager certains moments avec l'ensemble de l'équipe tout au long de l'année : (gouter de Noël - kermesse- réunion de rentrée- réunion d'information prévention santé)

## PETITS RAPPELS POUR FACILITER LA VIE A LA CRECHE

Tous les jours :

- Pensez à ramener doudou et tétine si il y a et **le cahier de liaison**
- **Pas d'attache tétine** à la crèche (ramener seulement la tétine)
- Une tenue de rechange **noté au nom de l'enfant**
- Une paire de chausson
- Une paire de botte en caoutchouc pour aller courir dans le jardin
- Une brosse à cheveux et du sérum physiologique pour effectuer le lavage de nez

### Attention

-Si votre enfant a un traitement médical il nous faut obligatoirement une ordonnance afin que le traitement puisse être administré par les infirmières du cabinet de Quévreville la Poterie.

- Les médicaments doivent être remis en main propres aux agents qui accueillent votre enfant le matin

Si votre enfant est absent, pensez à prévenir la structure avant 9h au 02/35/60/09/28

Au retour de l'enfant après maladie pensez à donner un certificat médical nécessaire au moment de la facturation.

## MOT DE L'EQUIPE

Les préoccupations de l'équipe sont :

- De rester à votre écoute
- De maintenir le dialogue
- De répondre à vos questions et préoccupations